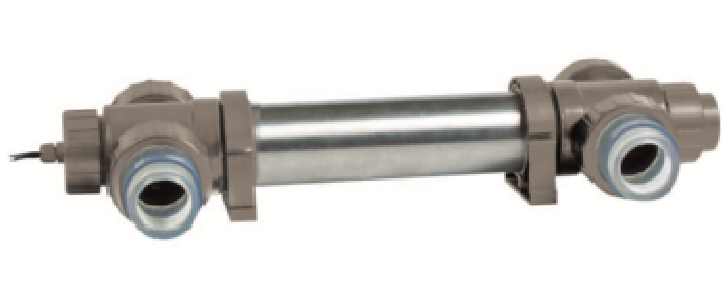


Articles n°
H4411 / H4412 / H4413

**Notice d'utilisation
STERILISATEURS UV
ACTINOX 18W – 36W – 55W**



Lisez attentivement ce mode d'emploi avant toute utilisation du produit.



Introduction

Avant toute mise en service, veuillez lire les instructions d'utilisation pour vous familiariser avec l'appareil.

- Il est impératif de respecter les consignes de sécurité pour assurer un fonctionnement correct et en toute sécurité.
- Pour des raisons de sécurité, l'utilisation de cet appareil est interdite :
 - à tout enfant ou adolescent de moins de 16 ans
 - à toute personne non capable d'évaluer les risques éventuels
 - à toute personne qui n'est pas encore familiarisée avec les instructions d'utilisation.

Prière de conserver soigneusement les présentes instructions d'utilisation ! En cas de changement de propriétaire, ces documents doivent absolument être remis avec l'appareil.

Veuillez signaler immédiatement toute avarie extérieure à votre revendeur.

Cette boîte contient :

- 1 stérilisateur UV complet
- 1 ballast électronique
- 2 raccords 25 / 40 / 50 mm + 2 écrous
- 2 raccords 25 / 32 / 40 mm x 1"1/2
- 4 raccords transparents à coller ou visser 1"1/2

Utilisation :

Le stérilisateur UV irradie les algues unicellulaires ou microscopiques, les bactéries et les moisissures en suspension dans l'eau grâce à son rayonnement UV-C. Son utilisation est vivement conseillée en période de fortes chaleurs.

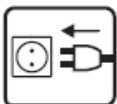


Consignes de sécurité

Attention : Le rayonnement UV-c est dangereux pour les yeux et la peau. Ne pas faire fonctionner la lampe UV-C en dehors de son boîtier de protection.

Attention : L'utilisation de cet appareil est autorisée uniquement si l'installation électrique répond aux normes légales. En cas de doute, veuillez vous adresser à un installateur agréé.

- On ne peut connecter le stérilisateur UV que sur une prise protégée par une protection différentielle de 30 mA avec mise à la terre.
- Avant la mise en marche, contrôler l'intégrité du câble et de la fiche.
- Si le câble d'alimentation ou la fiche de l'appareil sont endommagés, l'appareil n'est plus utilisable. Eviter tout contact avec l'appareil et le débrancher. Le stérilisateur UV doit être détruit / recyclé suivant la réglementation en vigueur dans votre commune.
- Le ballast chauffe lorsqu'il est en fonctionnement. Pour que le refroidissement s'effectue correctement, veillez à ce que le ballast bénéficie d'une bonne aération.
- Le voltage et le type du courant doivent correspondre aux données indiquées sur la plaque signalétique.
- Le branchement sur secteur (prise de courant) doit se faire à au moins 2m du bord du bassin.
- Avant de travailler sur l'appareil ou dans le bassin, il faut retirer la fiche de courant (débrancher l'appareil). Le stérilisateur UV ne doit jamais être utilisé lorsque des personnes se trouvent dans l'eau ou sont en contact avec l'eau du bassin. Débrancher également tous les autres appareils électriques en contact avec l'eau.
- Faire un « U » vers le bas avec une partie du câble pour empêcher l'eau de couler le long de la prise de courant et le long du câble.
- Toute réparation éventuelle devra être exécutée par le fabricant, ou par un atelier de réparation autorisé, qui dispose d'outils spéciaux nécessaires.
- L'appareil peut être placé à l'intérieur ou à l'extérieur dans un lieu ventilé, abrité du soleil et de la pluie.
- Sécuriser l'accès au stérilisateur UV en l'installant dans un local technique fermant à clé, pour éviter sa manipulation et son démontage par des personnes non averties.
- Il ne faut jamais utiliser le câble pour accrocher ou transporter l'appareil.
- La température de l'eau doit être de +35°C au maxi mum.
- Faire bien attention à ces instructions de sécurité, spécialement au cas où des enfants seraient dans le voisinage immédiat.



Mise en service

Avant toute mise en service, tenez compte des prescriptions de sécurité ci-dessus.

Ne pas faire fonctionner la lampe sans que de l'eau circule dans l'appareil, il y a un risque de dégâts irréremédiables.

- Ne raccordez que des pompes dont la hauteur de refoulement est inférieure à 10m (1 bar).
- Fixer le stérilisateur UV à l'aide des pieds de fixation (10) sur un support stable et qui ne puisse pas être immergé.
- Les raccords à étage (5) permettent le branchement de différents diamètres de tuyau. Veiller à la bonne étanchéité de l'ensemble lors du montage.
- Serrez manuellement les raccords afin d'éviter d'éventuels dégâts causés par l'utilisation d'outils.
- Il est conseillé de faire fonctionner l'appareil en continu pendant les périodes de traitement de l'eau. Un allumage fréquent réduit la durée de vie de l'appareil.

- Couper les raccords à étages (5) à la bonne dimension. Il est possible d'utiliser un tuyau souple de diamètre 25, 32, 40 ou 50 mm ou un tuyau pression à coller de diamètre 50 ou 63 mm (7).
- Choisir une pompe au débit adapté (voir les données indiquées sur l'emballage).
- Connecter la pompe et le filtre directement aux raccords du stérilisateur UV à l'aide de tuyaux.



Entretien

Respectez les consignes de sécurité.

Des dépôts de vase, calcaire ou autre matière se fixent sur la gaine quartz de la lampe UV ce qui diminue son efficacité. Elle doit donc être nettoyée à intervalles réguliers.

- La fréquence varie en fonction de la concentration des matières présentes dans le bassin.
- Débrancher la prise secteur du stérilisateur UV.
- Vider entièrement l'appareil UV de l'eau qui se trouve à l'intérieur.
- Dévisser les écrous de la tête d'UV à l'avant (1) et à l'arrière.
- Retirer la tête d'UV (1). **Attention** : la lampe UV y est fixée !
- Retirer délicatement la gaine quartz hors du corps (2). **Attention** : la pièce est fragile !
- Attention aux joints toriques sur la gaine quartz et le bouchon arrière.
- Si les dépôts de calcaire persistent, utiliser le produit de trempage anti-calcaire spécialement conçu pour cet usage (Art. n°F1128).
- Nettoyer soigneusement toutes les pièces à l'eau claire.
- Si la gaine quartz ou les joints toriques sont endommagés, il faut les remplacer.
- Remonter en sens inverses des indications ci-dessus, en faisant particulièrement attention au positionnement des joints.
- **Brancher la pompe avant l'appareil UV.**



Maintenance

Respectez les consignes de sécurité.

Remplacement de la lampe UV-C

La lampe doit être changée après 9000 heures de fonctionnement. Le Control'heures (Art. n° F2921, vend u séparément) permet de comptabiliser le temps de fonctionnement et de savoir avec précision quand l'ampoule doit être changée.

- Débrancher la prise secteur du stérilisateur UV en veillant à ce qu'il ne puisse pas être branché par mégarde.
- Dévisser l'écrou de la tête d'UV (1).
- Retirer la tête d'UV. **Attention** : la lampe UV y est fixée (1) !
- Prendre garde à ne pas perdre le joint torique (11).
- Sortir la lampe UV (3) en la tenant par sa partie céramique et la retirer du culot fixé dans la tête d'UV (1).
- Remplacer la lampe par une lampe neuve en la clipsant dans le culot.

Attention : la nouvelle lampe ne doit pas être touchée à mains nues. Utiliser un tissu (chiffon) propre.

- Remonter en sens inverse des indications ci-dessus. Introduire la lampe avec précaution et prendre garde au positionnement du joint torique de la gaine quartz.
- **Brancher la pompe avant l'appareil UV.**

Dépannage

1. Le stérilisateur UV ne fonctionne pas :

- Vérifier l'état du câble d'alimentation, la fiche et la prise de courant
- Vérifier la lampe UV

2. L'eau verdit :

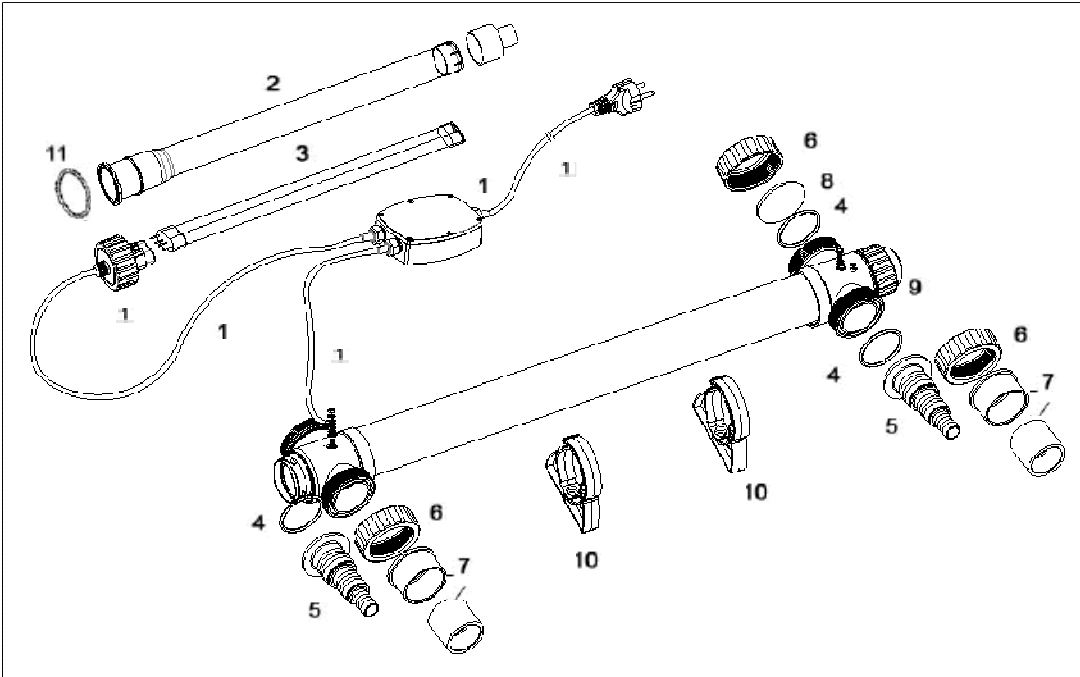
- La gaine quartz est peut-être encrassée ⇒ La nettoyer selon les indications ci-dessus
- Vérifier la lampe UV

Dans le cas où les problèmes persistent, contacter notre service après vente par l'intermédiaire du revendeur.



Période hivernale

- Protégez le stérilisateur UV du gel !
- Avant l'hiver, placer le stérilisateur UV vide d'eau dans un endroit à l'abri du gel.
- Le nettoyer complètement suivant les règles indiquées ci-dessus.



- | | | |
|---|----------------------------|-------------------------|
| 1. Ensemble ballast + câble + tête d'UV | 4. Joint | 8. Vitre de contrôle |
| 2. Gaine quartz | 5. Raccord 25/40/50 mm | 9. Ecrou- bouchon-joint |
| 3. Lampe UV | 6. Ecrou | 10. Pied |
| | 7. 2 raccords transparents | |

CONDITIONS DE GARANTIE

Le stérilisateur est garanti pendant une période de 24 mois à compter de sa date d'achat, exceptées la lampe UV et la gaine quartz. La facture fera foi. Le remplacement et la réparation des pièces endommagées pendant la période de garantie, qui résulteraient de vices de fabrication ou des défauts de matière, se feront avec notre accord préalable à titre gracieux. L'usure normale du matériel et les détériorations provenant d'une mauvaise utilisation, d'un manque d'entretien ou d'un accident ne sont pas couvertes par notre garantie. La garantie disparaît immédiatement et complètement si le produit est modifié, y compris le câble d'alimentation (ne pas le couper). La lampe UV est une pièce d'usure et n'est pas couverte par la garantie. Le bris de la gaine quartz n'est pas couvert par la garantie. Lors des demandes de réparation sous garantie, prière de nous renvoyer le stérilisateur UV par l'intermédiaire de votre détaillant, accompagné de la facture établie lors de l'achat.

Date de l'achat : _____
Cachet et signature du détaillant

ELIMINATION DES DECHETS

Elimination des appareils électriques usagés au sein des ménages privés de l'Union Européenne. Ce produit ne peut pas être ajouté aux déchets ordinaires et doit être éliminé séparément. Il est de votre responsabilité de porter l'appareil à la déchèterie correspondante afin qu'il soit éliminé et/ou recyclé dans le respect de l'environnement. Pour plus d'informations et pour connaître la déchèterie correspondante, veuillez vous adresser à votre mairie.

AGRILINE SAS
www.agriline.fr – info@agriline.fr